PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL

Thème :

ELABORATION DE LA MATRICE D'ACTIONS PRIORITAIRES DU GOUVERNEMENT DE JUILLET A DECEMBRE 2011

5 et 6 Juillet 2011

COMMUNIQUE FINAL

Du 05 au 06 juillet 2011, au Palais présidentiel, s'est tenu un séminaire gouvernemental sous la présidence de Son Excellence Alassane Ouattara, Président de la République. Les travaux ont été conduits par le Premier Ministre, Ministre de la Défense, Monsieur SORO Kigbafory Guillaume.

L'objectif visé était d'arrêter les lignes directrices de l'action du gouvernement et de faire un état exhaustif des actions majeures à réaliser par les départements ministériels pour les six mois à venir, à savoir de juillet à décembre 2011.

Ce séminaire a enregistré la participation de tous les membres du Gouvernement, à l'exception du Ministre de la Promotion de la Jeunesse et du Service civique (en mission).

Le séminaire s'est déroulé en trois phases :

1. La cérémonie d'ouverture ;
2. Les travaux ;
3. La cérémonie de clôture.

I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux interventions : l'allocution introductive de Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense, et le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Président de la République :

- Le Premier Ministre, Ministre de la Défense, a d'entrée de jeu situé le cadre et le contexte de ce séminaire qui témoigne de la volonté du Président de la République d'inculquer et de célébrer les valeurs de bonne gouvernance. Il a ensuite rappelé les objectifs du séminaire qui visent l'élaboration d'un programme de travail semestriel du

Gouvernement. Le Premier Ministre, instruit en cela par le Président de la République, a insisté sur la nécessité pour les Ministres de proposer des actions qui tiennent compte du quotidien des populations ivoiriennes. Il a, en outre, donné des précisions sur les préparatifs et le déroulement du séminaire. Il a enfin remercié les membres du Gouvernement pour leur présence et les a invités à travailler dans un esprit de convivialité.

- Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Président de la République a rappelé le contexte politique et socio-économique particulièrement exigeant dans lequel le Gouvernement doit mener ses actions, et a insisté sur les attentes pressantes des populations. Il a exprimé tout l'intérêt qu'il accorde à ce séminaire gouvernemental et souhaité que l'accent soit mis sur les secteurs prioritaires définis dans les axes stratégiques dans lesquels il a souhaité inscrire son action. Monsieur le Président de la République a, par ailleurs, insisté sur la rigueur et la recherche de l'efficacité qui doivent guider toutes les initiatives et actions des Ministres et ce, afin de relever les nombreux défis qui se présentent au Gouvernement dans le contexte actuel et d'apporter des changements notables et qualitatifs dans la vie des ivoiriens. C'est sur cette note que Monsieur le Président de la République a ouvert le séminaire gouvernemental.

II. LES TRAVAUX

Ils se sont déroulés en plénière en alternant les exposés, les questions et observations, ainsi que les réponses.

Les interventions des Ministres ont été faites conformément aux six (6) thématiques retenues pour la conduite du séminaire, à savoir:

- Thématique 1 : Défense, Sécurité et Etat de droit ;
- Thématique 2 : Education, Santé, Emploi, Affaires sociales ;
- Thématique 3 : Economie, Secteur privé ;
- Thématique 4 : Infrastructures ;

- Thématique 5 : Environnement, Cadre de vie, Habitat, Services publics ;
- Thématique 6 : Culture, Jeunesse, Sports.

L'occasion a ainsi été donnée à chaque Ministre de présenter une communication sur le plan d'actions sectoriel de son département. Plus précisément, les présentations ont consisté pour chacun des ministres, à :

- rappeler les principales missions dévolues à son département ;
- identifier les axes stratégiques dans lesquels s'inscrivent ses actions ;
- expliquer les choix opérés et les options prises pour leur réalisation ;
- proposer les actions les plus urgentes à mettre en œuvre avec des ordres de priorité ;
- évaluer l'incidence financière desdites actions.

Les différentes interventions ont été suivies d'échanges qui ont permis aux ministres d'apporter des éléments de réponse aux préoccupations exprimées.

A l'issue des travaux, les conclusions et recommandations principales ci-après ont été formulées:

Au titre de la thématique Défense, Sécurité et Etat de droit :

- Renforcer la lutte contre le phénomène du racket sous toutes ses formes ;
- Assurer plus efficacement la sécurité des personnes et des biens, avec un accent particulier mis sur la lutte contre les braquages, l'identification biométrique des éléments des forces ivoiriennes et leur dotation en moyens conséquents, la sécurisation des zones industrielles, la sécurisation de l'ouest du pays ;
- Traiter diligemment la question des ex-combattants et des ex-miliciens ;
- Clarifier la notion de victime de guerre ;
- Moraliser le milieu judiciaire ;
- Redynamiser la diplomatie ivoirienne;
- Renforcer les relations avec les organisations des Droits de l'Homme.

Relativement à la thématique Education, Santé, Emploi et Affaires sociales:

- Promouvoir l'adéquation formation-emploi par le renforcement du partenariat public-privé;
- Accorder une attention soutenue à l'organisation des examens de fin d'année, compte tenu des perturbations qu'a connues l'année scolaire 2010-2011;
- Réguler l'activité syndicale dans les établissements secondaires et universitaires ;
- Assainir le milieu de l'enseignement supérieur privé ;
- Améliorer la couverture sanitaire de l'ensemble du territoire national;
- Elaborer une vraie politique du prix du médicament ;
- Prendre en charge la question de l'emploi des jeunes ;
- Faciliter l'adoption par ordonnance, du code des personnes et de la famille ;
- Mieux prendre en compte la transversalité du genre dans les secteurs publics et privés ;
- Favoriser une meilleure représentativité des femmes lors des élections législatives, municipales et des Conseils généraux à venir ;
- Prendre les textes de ratification et d'application relatifs aux droits des enfants.

Au chapitre de la thématique Economie, Secteur privé:

- Produire des statistiques socio-économiques fiables et les actualiser régulièrement ;
- Réaliser le recensement général de la population et de l'habitation ;
- Reprendre la pratique de la planification stratégique ;
- Redimensionner le découpage administratif des régions en prenant en compte leur viabilité économique ;
- Impliquer le secteur privé dans la mobilisation des ressources financières ;

- Renforcer les capacités des ministères en matière de captation des flux financiers extérieurs;
- Achever la reforme de la filière café-cacao ;
- Publier les résultats de l'audit sur la filière café-cacao ;
- Initier des rencontres interministérielles périodiques sur les fondamentaux de l'économie ;
- Envisager des réallocations dans le budget 2011 pour tenir compte des actions prioritaires validées dans le cadre du séminaire gouvernemental ;
- Prendre les mesures nécessaires pour augmenter les capacités nationales de production d'énergie afin d'éviter tout risque de délestage ;
- Publier régulièrement les chiffres sur la production et la commercialisation des ressources pétrolières et minières du pays.

S'agissant de la thématique Infrastructures :

- Régler définitivement le problème des cessions illégales de terrain dans les zones portuaires, aéroportuaires et celui de l'occupation illégale des emprises des routes et ponts ;
- Améliorer la sécurité aéroportuaire pour obtenir la certification de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny ;
- Développer et diversifier les réseaux de transport, notamment la voie ferrée ainsi que les voies inter-Etats.

En ce qui concerne la thématique Environnement, Cadre de vie, Habitat et Services publics :

- Faire des études approfondies relativement aux conséquences des déchets toxiques sur les populations ;
- Inventorier le patrimoine de l'Etat, tant en Côte d'Ivoire qu'à l'extérieur;
- Faire appliquer la réglementation en vigueur relative à la création d'espaces verts ;
- Mieux encadrer les importations de véhicules, matériels et équipements électroniques d'occasion ;

- Développer les plantations villageoises d'arbres et promouvoir le reboisement ;
- Envisager, en collaboration avec le Ministère de l'éducation Nationale, la possibilité de faire planter un arbre à chaque enfant par an ;
- Envisager la suspension temporaire de l'exploitation des forêts et procéder à un état des lieux ;
- Relancer le projet de création d'un centre d'enfouissement technique des déchets hors d'Abidjan ;
- Envisager la construction de villas d'hôtes à Abidjan et Yamoussoukro;
- Constituer des réserves foncières à affecter à la promotion du logement social et de l'industrie;
- Relancer l'habitat rural ;
- Relancer la politique de location-vente en matière d'habitat;
- Envisager la réglementation des coûts et conditions de location d'habitations.

Relativement à la thématique Culture, Jeunesse, Sports :

- Développer le partenariat avec le secteur privé pour financer le secteur du tourisme et de l'hôtellerie;
- Mettre un accent particulier sur la formation d'un personnel de haut niveau en matière de tourisme et d'hôtellerie ;
- Développer le tourisme intérieur ;
- Remettre à niveau les sites touristiques existants ;
- Développer le partenariat avec les grandes entreprises pour la promotion du sport en Côte d'Ivoire ;
- Développer le partenariat avec le secteur privé pour la modernisation des médias publics ;
- Engager la libéralisation de l'espace audio-visuel ;
- Mettre en place un cadre pour la prise en charge et la protection sociale des artistes et des sportifs.

D'un point de vue général

Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense a recommandé aux ministres l'exploitation judicieuse des archives disponibles et des études déjà réalisées dans leurs secteurs respectifs.
Il a invité les membres du Gouvernement à la recherche de l'excellence et à la célérité dans la prise en charge des préoccupations urgentes des populations ivoiriennes. A cette fin, il a encouragé les Ministres à faire en sorte que leurs actions soient perceptibles par les populations.

III. LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été marquée par trois (03) temps forts :

- L'intervention de Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense ;
- La lecture du communiqué final par le Ministre Porte-parole du Gouvernement ; et
- Le discours de clôture de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

CONCLUSION

Au terme des deux (02) jours de travaux, un rapport général a été rédigé et sera transmis à Son Excellence Monsieur le Président de la République par la voie hiérarchique.

Ce séminaire a été l'occasion d'échanges enrichissants sur les actions prioritaires à mener par le Gouvernement pour les 6 prochains mois.

Le Gouvernement se félicite de l'esprit de convivialité qui a prévalu tout au long des travaux, de la richesse des contributions et de la solidarité dont ont fait preuve l'ensemble des membres du Gouvernement.

Fait à Abidjan le 6 juillet 2011

Le Gouvernement